

Avis d'Appel d'Offre pour la fourniture de graviers concassés

ETABLISSEMENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER (ETER) DAO N°001/ETER/CPMP/2026

Nouakchott, le 06/05/2026

1. L'Etablissement des Travaux d'Entretien Routier dans le but d'optimiser les coûts et de sécuriser le bon approvisionnement de ses chantiers, se propose d'acquérir, par appel d'offres national ouvert ses consommations prévisionnelles pour une (1) année en graviers concassés qui sont de **31 968 m³** en un (01) seul lot, sous forme de marché à commande pour les besoins des travaux.
2. L'ETER sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les commandes prévisionnelles en graviers concassés.
3. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres « national ouvert ».
4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Etablissement des Travaux d'Entretien Routier, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : ETER Sis Avenue des Forces armées ; Rond-point de l'ancien aéroport, **rue Dah Ould Heiba téléphone 22 32 52 04, Nouakchott - Mauritanie**, pendant les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures et le vendredi de 9 heures à 11h.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir exécuté avec succès au cours des cinq (5) dernières années, en tant qu'entreprise principale, pour le compte de l'Etat, de l'un de ses démembrements ou d'un opérateur économique du domaine routier, au moins un (01) contrat ou une (01) commande de fournitures de même nature ;
Sont dispensées de cette exigence, les entreprises de travaux publics de classe 3 classées conformément à l'Arrêté n°00314/MHUAT/ fixant le nombre de catégories.
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 3 dernières années, (2023,2024 et 2025) supérieur ou égal à 25 000 000 MRU ;
 - Disposer d'une attestation d'autofinancement d'un montant de 6 000 000 MRU, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché ;
 - La carrière utilisée est sur la route de Benichab.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de Dix mille ouguiyas (10 000 MRU) à l'un des comptes bancaires de l'ETER (**BNM** : 012-205689010-86 ; **BMI** : 10000015000 ; **IBM** : 00177705101-83), à partir du 11/05/2026 pendant les heures ouvrable. La copie de la quittance de paiement devra être jointe à l'offre.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le **RPAO** (au plus tard le **02/06/2026 à 12 Heures**). Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse de la Commission de passation des Marchés Publics de l'Etablissement des Travaux d'Entretien Routier le **02/06/2026 à 12 Heures 15 minutes**.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de six cent mille Ouguiyas (**600 000 MRU**), valable pendant **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres

Le Directeur Général de l'ETER

